

4 La Vallée Bourdaine
72220 Marigné-Lailé

sarthe@maisons-paysannes.org
06 50 22 40 47

Adhésion et espace adhérents
adhesion.maisons-paysannes.org

Site national
maisons-paysannes.org

Compte départemental
www.facebook.com/maisonspaysannesdelasarthe



Chapelle Sainte-Scolastique, Saint-Jean-d'Assé

Samedi 27 septembre | Atelier “Enduits à la chaux naturelle”

Organisateur : Jean-Claude PELLEMOINE

COMPLET

Dimanche 28 septembre 2025

Sortie “Manoirs”

Assé-le-Riboul – Le Tronchet

Organisateurs : Patrick DEJUST et Denis-Marie LAHELLEC

Horaire : de 9 h 15 à 18 h

Participation financière : 10 € par personne pour les adhérents, 15 € pour les non adhérents, gratuit enfants, étudiants, personnes en recherche d'emploi.

Inscription : par mail de préférence patrickdejust@laposte.net ou au 07 57 06 70 51 (en laissant si besoin un message).

Inscription à confirmer par chèque de règlement auprès de Patrick DEJUST, 1 *Le Bas Possé* 72170 Assé-le-Riboul.



Merci d'indiquer votre adresse mail afin de pouvoir vous contacter s'il y a lieu.

Apporter votre pique-nique, et si possible, table et chaises pliantes.

Programme :

9 h 15 à 9 h 45 : Accueil au *Bas Possé* à Assé-le-Riboul avec café croissant.

1) 9 h 45 : coup d'œil sur le moulin (pour ceux qui ne connaissent pas).

2) 10 h 15 : manoir de *La Forêt* à Assé-le-Riboul (extérieurs)

3) 11 h 15 : manoir de *Mozé* à Assé-le-Riboul.

12 h 30 : pique-nique tiré du panier (au vieux château du Tronchet)

4) 13 h 30 : vieux château du Tronchet

5) 14 h 30 : église du Tronchet

6) 15 h : château 18^e du Tronchet et dépendances

7) 16 h 15 : manoir de *L'Épinay* à Saint-Marceau

8) 17 h 15 : chapelle Sainte-Scolastique à Saint-Jean-d'Assé

17 h 30 : Pot de l'amitié

28 et 29 juin

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Le samedi 28 juin, l'une des journées du week-end des JPPM, notre association était présente sur deux sites.

Tout d'abord à Pruillé L'Eguillé, chez nos amis du Musée des métiers d'antan, où un stand était tenu par deux de nos adhérents (Anne et Stéphane). Ceux-ci ont mis en œuvre, sur un pan de bois de notre association, une démonstration de torchis vertical.

À Challes, l'après midi, le *Petit Coudray* était ouvert aux visiteurs, qui pouvaient ainsi découvrir les lieux, rencontrer les membres de l'association (Patrick, Jean Claude, Philippe, François...) et assister à des démonstrations : torchis horizontal (fabrication de quenouilles), peinture à l'huile de lin, tressage

de cordes. Deux expositions photos permettaient de découvrir d'un côté les travaux réalisés au *Petit Coudray* depuis 30 ans et de l'autre, les nombreux manoirs de la Sarthe.

À partir de 19 h, le spectacle *Chantons* de Véronique BLOT eut lieu sous la grange qui accueillait ainsi plus de 100 personnes, ravies d'être là et hardies pour se joindre aux chansons traditionnelles lancées par Véronique. Plaisir et bonne humeur étaient bien présents dans cette soirée de partage !

À l'issue du spectacle, le jardin agrémenté de tables et de chaises pouvait accueillir les convives pour un dîner sympathique à l'ombre des tilleuls.



5 juillet

Initiation à la restauration vertueuse du bâti ancien

Le samedi 5 juillet Alain ROCHERON, François PASQUIER et Philippe MATHERAT ont animé un atelier "Initiation à la restauration vertueuse du bâti ancien" à *La Thibaudière* à Villaines sous Lucé et au *Petit Coudray* à Challes. Cet atelier a été mis en place suite à une concertation avec la Fondation du Patrimoine Pays de la Loire et avait pour but de sensibiliser les délégués locaux, les conseillers techniques et délégués départementaux mais aussi les chargées de mission de la Fondation. Ainsi onze personnes se sont retrouvées en provenance de 4 départements de la région et ont approfondi leurs connaissances du patrimoine vernaculaire. Diaporama commenté, démonstration d'extinction de chaux vive, découpe de bardeaux, quenouilles de torchis, corde à treize noeuds mais aussi lecture de façades et visites commentées ont permis aux membres de la Fondation ainsi qu'à deux architectes du CAUE Sarthe d'échanger sur tous ces sujets.



12 juillet

Atelier limousinerie



L'atelier limousinerie (construction ou réfection d'un muret en pierres) a été organisé à Mézières-sous-Lavardin, sous la conduite de Patrick DEJUST et de Marc LEBER. Il s'agissait de prolonger un muret existant pour clore partiellement la cour du fournil en cours de restauration. Cinq stagiaires n'ont pas hésité à venir affronter la forte chaleur, malgré tout plus supportable que la canicule des jours précédents. Le pot de l'amitié, à l'ombre d'une terrasse, a permis des échanges fructueux. Certains stagiaires avaient hâte de mettre en pratique leurs nouvelles connaissances, une fois rentrés chez eux. En résumé, une belle journée !

21 juin et 19 juillet

Chantier de la maison-fournil de Mézières-sous-Lavardin



Deux nouvelles journées de chantier participatif ont permis d'avancer la restauration de la maison fournil de Mézières : les câbles pour l'électricité sont passés et les enduits "dégrossis" sont entièrement terminés. Il reste à faire, à l'intérieur du local, des reprises sous plafond (sous torchis) et les enduits de finition.

Dans l'idéal, il faudrait aussi rouvrir une porte côté parking, poser de nouvelles menuiseries, revoir les extérieurs, les écoulements, terminer le muret et pourquoi pas, améliorer l'aspect extérieur, murs et couverture.

Malheureusement, la commune connaît actuellement de graves difficultés : le Maire, Killian TRUCAS, qui était le "moteur" de l'opération, passionné par le patrimoine, vient de démissionner, ainsi qu'une conseillère municipale également impliquée. Comment, dans ces conditions, poursuivre le chantier ?

Laissons passer un peu de temps...

Saint-Mars-de-Locquenay. Les propriétaires du château récompensés

Val de la Hune (Saint-Mars de Locquenay) : les propriétaires du château de la Chesnaye ont été récompensés par les VMF pour leur investissement dans la réhabilitation du château (Ouest France, 17 et 18 mai 2025)



Patricia et Jean-Gabriel Pichon sont devenus les propriétaires du château de la Chesnaye en 1987. Leur mission : lui redonner vie en sachant qu'il date du XVII^e siècle. « *L'histoire de ce château, qui est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, et son architecture, j'en suis tombé amoureux. C'est aussi l'histoire familiale du côté de mon épouse. C'était notre devoir de restaurer ce patrimoine* », explique Jean-Gabriel Pichon. Leur travail est aujourd'hui récompensé. Des mains des Vieilles maisons françaises (VMF) et du conseil départemental, ils ont remporté un prix qui récompense, chaque année, des projets exemplaires de restauration du patrimoine sarthois. Ce prix vient saluer l'investissement des propriétaires et souligne la qualité des restaurations engagées, qui ont été faites dans le respect de l'intégralité des édifices et de la connaissance de l'histoire architecturale du bâti.

Les travaux vont se poursuivre

Depuis 2023, les deux propriétaires ont fait une rénovation complète de la charpente de la couverture, la restauration des 10 lucarnes œil-de-bœuf et des 6 lucarnes droites ainsi que la restitution de la besace d'origine et la restitution du solivage supportant le plancher. Mais les travaux sont encore loin d'être

finis ! Jean-Gabriel Pichon a déjà ses petites idées derrière la tête. « *Nous attaquerons bientôt la restauration du pavillon du garde dite la capitainerie. C'est un édifice remarquable qui demande une restauration complète.* » La restauration est loin d'être close mais le couple passionné par cette aventure ne baisse pas les bras pour redorer le blason de ce château. Il s'agit d'un modèle en réduction de la grande architecture classique sous Louis XIV.

« *C'est une grande satisfaction de voir cette demeure familiale retrouver son lustre d'antan – même s'il reste encore beaucoup de travail. C'était un contrat moral que j'avais avec mes aïeux* », conclut Patricia Pichon.

Ce village de 300 habitants a sauvé son église

À Saosnes, l'église Saint-Julien de Montrenault est désormais à l'abri. On craignait beaucoup pour cette jolie église qui prenait l'eau. Une solution imparfaite a consisté à refaire une couverture en tôles couleur ardoise, mais cela a permis de la sauver. (Le Maine Libre, 9 juillet 2025).

Pas toujours simple de procéder à des remises en état de bâtiments anciens. Et encore moins lorsqu'ils sont historiques.

C'est pourtant parce qu'elle est historique, que le maire de Saosnes a choisi d'engager des travaux pour la sauvegarde de la chapelle de Montrenault. L'église Saint-Julien – c'est son nom – remonterait au XI^e de par ses fondations, puis fût modifiée aux XIII^e et XVI^e siècles. Autant dire qu'elle a toujours fait partie du paysage. Et depuis le 8 novembre 1994, sous le coup "d'un arrêté de péril", précise le maire.

Roger Poisson est un enfant du pays : c'est là son cinquième mandat. Et l'église, il l'a connue en culottes courtes comme enfant de chœur. "Tous les ans il y a des tempêtes. Tous les ans, il fallait appeler le couvreur pour remettre les tôles" faisant office de toit. La charpente en souffrait et les murs en pâtissaient également par l'humidité accumulée.

Une décision "pas facile à prendre"

"Année après année", l'état se dégradait. "Alors on a pris une décision qui n'était pas facile à prendre" pour une commune d'à peine 300 habitants et au budget limité à environ 250 000 € par an : lancer des travaux d'urgence pour la charpente et le toit, "pour la mettre hors d'eau".

"Il a fallu renforcer la toiture." Côté couverture, des tôles couleur ardoise protégeront de toute intempérie. "On va être tranquille un bon moment", souffle le maire.

En ce mois de mars, l'entreprise de charpentiers termine de poser la nouvelle couverture, "avec des gouttières. Avant, il n'y en avait pas." Le tout suivi par les Bâtiments de France et un architecte dédié. En avril, les travaux étaient terminés. "Aujourd'hui, tout a été refait", pour un coût d'un peu plus de 27 000 €.



Rénovée, cette église reçoit le label de la Fondation du patrimoine

À Montaillé, l'église restaurée a reçu une aide de 15 000 € de la Fondation du Patrimoine (Le Maine Libre du 22 juillet 2025).



Depuis 1996, la Fondation du patrimoine, association reconnue d'utilité publique, accompagne la restauration des pans de l'histoire. À Montaillé, l'église Saint-Jean-Baptiste a bénéficié de son attention sous la forme d'une souscription.

Plus de 160 000 € de travaux

La restauration achevée, la Fondation du patrimoine est venue attester de la conformité des travaux réalisés et une plaque a été apposée sur le mur de l'église, labellisant l'édifice. À l'occasion de ce rendez-vous symbolique, la maire, Sergine Prieur, a accueilli Jean-Claude Pellemoine, délégué territorial de la fondation. *"C'est une démarche à laquelle nous tenons beaucoup, associant la Fondation à la restauration de ce monument"*, déclarait le conseiller technique de l'organisme.

Sergine Prieur rappelait le montant de cet investissement : 164 967 € TTC. Un montant pour lequel la Région a participé à hauteur de 39 952 €, le Département de la Sarthe avec une

enveloppe de 23 312 € et l'état, au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) avec un montant de 20 000 €. Quant à la Fondation du patrimoine, au travers de cette souscription, elle a reversé 5 247 € de dons et 10 000 € sur fonds propres.

La souscription se termine fin 2025

Et pour faire vivre cette souscription, l'édile rappelait aussi l'organisation, par le comité des fêtes de la commune, de deux concerts, dont les bénéfices ont abondé le plan de financement. À noter que la souscription s'achèvera fin d'année 2025, les donateurs peuvent encore participer à la collecte en cliquant sur ce lien. Tous les dons font l'objet d'un reçu fiscal et sont déductibles des impôts.



Ouverture de la chapelle Sainte-Scholastique, à Saint-Jean-d'Assé

La chapelle sainte-Scholastique, à Saint-Jean-d'Assé, appartient à un de nos adhérents, M. Fabrice de Brisoult. Elle sera ouverte à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

La chapelle Sainte Scholastique est un petit joyau roman blotti à l'orée des bois qui dépendait du manoir féodal de Monthibeault (détruit vers 1830). Elle fut dédiée à sainte Scholastique, patronne de la ville du Mans, par le seigneur de Monthibault en 1204. Cet édifice religieux est riche de plusieurs styles s'étalant du XII^e au XVIII^e siècles. À l'intérieur, un retable du XVIII^e siècle comprend les statues de sainte Scholastique, sainte Marguerite, sainte Marie et saint Roch.

À l'occasion des journées européennes du patrimoine 2025, la chapelle sera ouverte le samedi 20 septembre :

10 h à 17 h : accès libre

17 h : conférence sur l'histoire de sainte Scholastique, patronne du Mans, par Michel Haguet, historien



Les Sites Patrimoniaux Remarquables

La protection du patrimoine passe par des documents d'urbanisme. Les SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables) sont très élaborés, car ils analysent le patrimoine sur un ensemble géographique choisi.



Voici un document très intéressant sur le sujet (Guide SPR Mode d'emploi) : urlr.me/EpGMgQ

La ville du Mans élabore actuellement son SPR. Il remplacera le très ancien "plan de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux Mans" et s'étendra bien au-delà de la vieille ville.

Pour la Sarthe, nous pouvons ajouter que le SPR est indispensable au label Petite Cité de Caractère.

Ailleurs, les PLU sont également des documents d'urbanisme susceptibles de recenser et protéger le patrimoine, pour peu qu'un volet patrimonial sérieux leur soit associé, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. Par ailleurs, Les PLU peuvent se réviser assez facilement. Cela amène de la souplesse pour les décideurs, mais pas toujours au bénéfice du patrimoine bâti ou paysager

P. DEJUST